

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE

Membre de l'Agence européenne de la sécurité aérienne

CERTIFICAT D'AGREMENT

(APPROVAL CERTIFICATE)

FR.145.410

Vu le règlement (CE) n°2042/2003 de la Commission en vigueur, et conformément aux conditions indiquées ci-après, la Direction Générale de l'Aviation Civile certifie que (*Pursuant to Commission Regulation (EC) n° 2042/2003 for the time being in force and subject to the conditions specified below, the Direction Générale de l'Aviation Civile hereby certifies*)

MCSA SET
159 rue Louis Charles Vernin
ZAC de Chamlys
77190 DAMMARIE LES LYS
France
Site(s) d'entretien en base / *Base Maintenance location(s):*
77190 DAMMARIE LES LYS

est un organisme de maintenance Partie-145 autorisé à entretenir les produits répertoriés dans le tableau d'agrément joint en annexe et à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service en utilisant la référence ci-dessus. (*as a Part-145 maintenance organisation approved to maintain the products listed in the attached approval schedule and issue related certificates of release to service using the above reference.*)

CONDITIONS :

1. Le présent agrément est limité au domaine d'application spécifié dans la section correspondante du MOE agréé Partie-145, et (*This approval is limited to that specified in the scope of approval section of the Part-145 approved maintenance organisation exposition.*)
2. Le présent agrément exige le respect des procédures décrites dans le MOE agréé Partie-145, et (*This approval requires compliance with the procedures specified in the Part-145 approved maintenance organisation exposition.*)
3. Le présent agrément est valable tant que l'organisme de maintenance agréé Partie 145 reste conforme à la Partie 145. (*This approval is valid whilst the approved maintenance organisation remains in compliance with Part-145.*)
4. Sous réserve du respect des conditions ci-dessus, le présent agrément reste valable tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré. (*Subject to compliance with the foregoing conditions, this approval shall remain valid for an unlimited duration until the approval is surrendered, superseded, suspended or revoked.*)

- Date de délivrance initiale : 17 juillet 1998
(*Date of initial issue*)

Pour le Ministre chargé de l'aviation civile
Le 11 juin 2010

Chargé de supervision de la Maintenance
Transport Public



F. SAINTON.

TABLEAU D'AGREMENT

APPROVAL SCHEDULE

FR.145.410

MCSA SET

DOMAINE D'AGREMENT / APPROVAL SCHEDULE

CLASSE <i>CLASS</i>	CATEGORIE <i>RATING</i>	LIMITATION <i>LIMITATION</i>
ELEMENTS AUTRES QUE MOTEURS OU APU COMPLETS COMPONENT S OTHER THAN COMPLETE ENGINES OR APUS	C9 Carburant – cellule (Fuel – Airframe) C10 Hélicoptères – rotors (Helicopter – Rotors) C13 Instruments (Instruments) C18 Protection givre/ pluie / incendie (Protection ice/rain/fire)	Voir le Chapitre 1.9 du M.O.E et la liste de capacité associée. Refer to Chapter 1.9 of the M.O.E and the associated capability list.

Ce domaine d'agrément est limité aux produits et activités précisés dans la section du domaine d'application contenu dans le MOE agréé Partie 145

This approval schedule is limited to those products and activities specified in the scope of approval section contained in Part-145 approved Maintenance Organisation Exposition

- Date de délivrance initiale : 17 juillet 1998
(Date of initial issue)

Pour le Ministre chargé de l'aviation civile
Le 11 juin 2010

Chargé de supervision de la Maintenance
Transport Public



F. SAINTON